

LA VENDÉE LAÏQUE

Bulletin trimestriel

de la Fédération Vendéenne de la Ligue de l'Enseignement
et du Conseil des Parents d'Elèves des Ecoles Laïques de Vendée

C. C. P. Nantes 966-12

SIÈGE SOCIAL ET SECRÉTARIAT : 65, rue de Gaulle, LA ROCHE-S-YON

Téléphone 7-61

Face à l'offensive cléricale la « Laïque » se défendra !

Au nom de l'Unité Française, nous demandons la Nationalisation de l'Enseignement

« La laïque ». On ne sait pas assez, en certains milieux, ce que ces mots évoquent pour nous de dévouement, d'amitié et d'espérance.

C'est pourquoi avant-hier, rue de l'Université, nous avions tous répondu à l'appel de notre ami Aigueperse, du Syndicat des Instituteurs. Nous écoutions tous avec émotion les démonstrations sobres mais puissantes de Durand et de Lavergne.

La conclusion de leurs propos tient en un mot : « La laïque est en danger ».

Elle est en danger parce qu'on ne trouve plus de candidats à la fonction enseignante.

Elle est en danger parce que le projet de « reclassement » qu'on nous avait promis est, pour les instituteurs, un projet de déclassement.

Elle est en danger parce que les écoles détruites ne sont pas reconstruites, parce que les écoles restées debout ne sont pas entretenues.

Elle est en danger enfin parce que l'épiscopat pétainiste, demeuré en place, reprend contre elle la campagne qu'il menait au temps de Vichy et, par tous les moyens, cherche à l'abattre.

Comme je l'ai dit rue de l'Université, nous gardons notre fidélité, nous laïques, à l'esprit de la Résistance. Nous ne confondrons jamais les catholiques patriotes qui bravaient Pétain et les évêques vichyssois qui encensaient Montoire.

Mais tout se passe, aux quatre coins de la France, comme si c'étaient ces évêques qui,

seuls, aujourd'hui, menaient le jeu.

Quatre ans durant, ils ont touché l'argent de Pétain. Ils y ont pris goût. Ils ont décidé que, sous une forme ou sous une autre, les « subventions » devaient reparaitre.

Pour atteindre ce but, ils n'ont pas hésité à rallumer cette guerre scolaire à laquelle la fraternité de la Libération devait mettre fin.

Alors, tandis qu'ils se plaignent à grand bruit de manquer d'argent, d'être réduits à la misère, on voit surgir de toute part dans les régions dévastées des écoles construites en « dur », tandis que les élèves de la laïque s'entassent dans des baraques en bois.

Le bruit court même — espérons que ce n'est qu'un bruit — que l'argent de l'étranger serait jeté dans cette lutte et alimenterait chez nous la guerre au village.

Alors, dans certains départements, le travail entrepris sous Vichy se poursuit : les écoles de la République se vident, ferment leurs portes.

Ailleurs, faute de crédit, les internats laïques sont réduits à refuser les enfants.

Mais il y a mieux. Pour entretenir l'agitation autour de l'Ecole, certains éléments cléricaux n'hésitent pas à organiser la rébellion contre la loi.

Ici, ils refusent de payer les taxes que l'Etat leur réclame pour leurs « kermesses » et, quand l'affaire vient devant la justice, des manifestants mas-

Fédération Vendéenne de la Ligue de l'Enseignement

Organisation de nos Services

Président : M. LAVILLE. Téléphone : 7-88.

Secrétaire administratif : M. GUYOT, instituteur, La Roche-sur-Yon.

Secrétariat et Presse : M. CHABOT, instituteur, La Roche-sur-Yon.

Tresorier : M. GOURAUD, Directeur d'école, 65, rue de Gaulle, La Roche-sur-Yon.

Bibliothécaire : M^{me} GOURAUD.

Délégués U.F.O.L.E.A. : M. LAVILLE et M. GUYOT.

Délégués U.F.O.L.E.P. : M. ROULEAU et M. ESTRADIER (téléphone : 6.87).

Délégués U.F.O.C.E.L. : M. POTET et M. GUYOT.

Délégués C.L.A.P. : M. GUYOT et M. BOUARD.

Coopératives : M. TOURENNE, instituteur au Sableau.

Mutualité-Accidents : M. VERDON, instituteur à La Roche-sur-Yon, rue Anatole-France.

Tourisme culturel : M^{me} RETAIL, institutrice, Saint-André-d'Ornay.

sés réclament (et obtiennent) des acquittements.

Là, on organise la grève de l'impôt.

A La Ricamarie et ailleurs, les écoles laïques ouvertes par les houillères nationalisées sont « occupées » par les cléricaux, mobilisés.

Fait plus grave et sans précédent dans l'histoire de la République : les manifestants en révolte contre la loi allèguent, pour justifier leur action, l'aquiescement du gouvernement ou de certains membres du gouvernement.

Face à cette campagne savante et violente, la « laïque » lance un S. O. S. Tous les républicains, d'un même élan, doivent se porter à son secours.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Forts de l'attitude sous l'occupation, les laïques n'entendent pas se tenir sur la défensive. Il faut en finir avec des offensives toujours naissantes qui empoisonnent la vie publique et lassent le pays. Au nom de l'unité française, nous demandons la nationalisation de l'Enseignement.

Albert BAYET.

(France-Tireur, 6-10-47.)

Consignes Fédérales

Nous demandons instamment aux Sociétés adhérentes de se mettre en règle avec la Fédération dès ce début de l'année scolaire 1947-48 et, si possible, avant la fin même d'octobre, afin que nous puissions nous-mêmes remplir sans retard nos obligations à l'égard de la Confédération.

1° Sociétés n'ayant aucune activité particulière. — Leur affiliation à la Fédération leur impose de souscrire pour autant de cartes confédérales qu'elles ont de membres. Prix de ces cartes : 5 fr. pour les « mineurs » (moins de 14 ans), 10 fr. pour les « adultes » (plus de 14 ans). Il est très souhaitable, en outre, que la Société prenne un abonnement annuel (50 fr.) à *L'Action Laïque*, bulletin mensuel de la Confédération.

2° Sociétés U.F.O.L.E.A. (Activités artistiques). — Mêmes obligations que ci-dessus, en ce qui concerne les cartes confédérales et *L'Action Laïque*. De plus, pour bénéficier des réductions de droits d'auteurs et prendre part aux Concours U.F.O.L.E.A., la Société doit posséder la licence complète de groupe (à la fois dramatique et lyrique), dont le prix est de 220 fr., et qui donne droit au service mensuel du *Bulletin de l'U.F.O.L.E.A.* En principe, la licence lyrique seule (rose) n'existe plus ; elle ne pourra

être délivrée que dans des cas exceptionnels à soumettre au délégué U.F.O.L.E.A. Il existe enfin des licences individuelles U.F.O.L.E.A. exigées pour la participation aux Concours et qu'il suffira d'acquitter à ce moment-là, à moins qu'on ne désire dès maintenant manifester une sympathie particulière à l'U.F.O.L.E.A.; prix: 2 fr. pour les « mineurs », 5 fr. pour les « adultes ». Ce versement est attesté par la délivrance d'un timbre à apposer sur la carte individuelle.

3° Sociétés U.F.O.L.E.P. (Activités sportives). — Mêmes obligations et recommandations qu'au n° 1 pour les cartes confédérales et *L'Action Laïque*. Ces groupements doivent, d'autre part, le montant de leur affiliation à l'U.F.O.L.E.P.: 125 fr. pour les sociétés U.S.E.P. et O.S.S.U.; 150 fr. pour les sociétés post-scolaires. Ils sont astreints, en outre, pour chacun de leurs membres, à l'acquisition de papillons U.F.O.L.E.P. (à apposer sur la carte confédérale) au prix de 10 fr. pour les papillons U.S.E.P., 15 fr. pour les papillons O.S.S.U., 30 fr. pour les post-scolaires.

4° Sociétés à la fois U.F.O.L.E.A. et U.F.O.L.E.P. — Elles sont soumises aux obligations parallèles des nos 2 et 3, mais ne prennent évidemment qu'une seule série de cartes confédérales.

5° Mutualité-Accidents. — Pour les non sportifs, 6 fr.; pour les sportifs, 15 fr. Condition préalable: la possession de la carte confédérale sur laquelle l'adhésion à l'Assurance est marquée par l'apposition d'un timbre spécial. En conséquence, aucune Société ne peut assurer plus de membres qu'elle n'a souscrit de cartes confédérales.

6° Insigne de la Fédération. — C'est l'insigne même de la Confédération. Il a déjà été adopté par un certain nombre de sociétés. Il peut devenir l'insigne de ralliement de tous les Laïques de la Vendée. Prix: 25 fr. l'unité.

7° Versement des fonds. — Tous les versements, à l'exception de ceux qui sont destinés à l'U.F.O.L.E.P., seront faits à notre Trésorier, M. GOURAUD, de préférence par envoi d'un chèque postal à :

Fédération Vendéenne de la Ligue de l'Enseignement
65, rue de Gaulle, La Roche-sur-Yon
C. C. P. NANTES 966 12

Les versements à l'U.F.O.L.E.P. (n° 3 ci-dessus: cartes, affiliation, papillons), seront faits au compte de notre délégué U.F.O.L.E.P. :

M. ROULEAU, délégué départemental U.F.O.L.E.P.
66, bd des Belges, La Roche-sur-Yon
C. C. P. NANTES 104.291

Indiquez avec précision, soit sur le talon du chèque, soit par lettre à notre Trésorier, l'objet détaillé du versement que vous effectuez.

8° Cartes d'adhésion individuelle. — Les instructions qui précèdent s'appliquent aux Sociétés. Mais nos statuts prévoient également l'adhésion, à titre personnel, de tous ceux qui veulent bien s'intéresser à

notre effort et l'encourager. Cotisation minimum 30 fr., payable à la délivrance de la carte de membre individuel, par notre correspondant cantonal.

9° La Vendée Laïque (Bulletin trimestriel de notre Fédération). — Le service en est fait gratuitement aux responsables de nos sociétés adhérentes et à tous les membres individuels.

U.F.O.L.E.A.

Communications

1° Correspondance U.F.O.L.E.A.

Pour le département, rien de changé; s'adresser soit directement à M. Laville, soit à la permanence rue de Gaulle. Pour Paris, à la suite des décisions d'Angers, la correspondance directe n'est admise que pour les demandes d'autorisation bleues ou roses (joindre une enveloppe affranchie, mais sans libellé d'adresse); toute autre correspondance doit passer par La Roche-sur-Yon. Ajoutons que nous sommes à la disposition des Sociétés pour la transmission des demandes d'autorisation elles-mêmes.

2° Renouvellement des Licences U.F.O.L.E.A.

Notez bien que vos licences de 1946-47 sont périmées et ne vous en servez plus. Commandez, dès ce début d'année scolaire la nouvelle licence, valable pour 1947-48 (220 francs, voir plus haut). Dès le versement effectué, vous êtes en règle et vous pouvez envoyer des demandes d'autorisation sur les fiches bleues ou roses que nous vous ferons tenir. (Laisser le numéro de la licence en blanc tant que vous ne le connaissez pas.)

3° Bulletin mensuel U.F.O.L.E.A.

Nos Sociétés ont pu apprécier l'intérêt de cette publication. Le numéro 11 (octobre) sera adressé à toutes nos Sociétés. Les numéros suivants seront réservés aux Amicales ayant souscrit une licence complète de 220 francs.

4° Nouveautés U.F.O.L.E.A.

— « Et voici des chœurs pour vos fêtes » (choix méthodique de chœurs avec toutes références utiles. Paru en 1946).

— « Nouveau choix de chœurs recommandés » (suite du précédent travail).

— « Pour créer de belles chorales ».

Ces trois petites brochures, auxquelles notre ami Jean Ruault a apporté tous ses soins, sont d'excellents guides techniques. Nous pouvons les fournir à nos Sociétés et à nos adhérents au prix de 20 francs l'exemplaire.

5° Concours U.F.O.L.E.A. de 1948.

Les règlements sont parus sous forme d'un Bulletin spécial que nous tenons dès maintenant à la disposition de nos Amicales. Prière de nous le demander.

6° Vestiaire.

Recommandation importante. Nous voudrions donner satisfaction dans la plus large mesure possible. Envoyez, dès maintenant, une demande avec indication précise de la fête que vous envisagez (date, nature, numéros) et des costumes ou accessoires dont vous auriez besoin. Vers la mi-novembre, après avoir centralisé et examiné toutes les demandes, nous essaierons de faire une répartition aussi équitable que possible de nos ressources; et nous vous préviendrons. Nous insistons, cette année, pour le respect rigoureux de la durée fixée pour les prêts; des amendes atteindront les négligents. Il faut absolument que nous puissions compter les uns sur les autres.

7° Décors.

Une bonne nouvelle. Nous avons pu nous procurer de la toile et notre camarade Guyot travaille présentement à la confection de décors portatifs tout montés et susceptibles de s'adapter à n'importe quelle scène. Nous espérons avoir bientôt un jeu de deux décors doubles.

8° Appareils sonores, projecteurs.

Ils ont été soigneusement révisés et peuvent être empruntés à la permanence.

Taxe sur les Spectacles

La question, portée en appel par les Sociétés confessionnelles, demeure en suspens. Tant qu'elle n'aura pas été tranchée, les directives, arrêtées au Congrès d'Angers, sont les suivantes :

1° Faire la déclaration préalable au Fisc.

2° Comme marque de bonne volonté, régler le dixième de la somme due, et faire connaître que le solde est mis en réserve pour être versé dès qu'une solution sera intervenue dans les affaires pendantes devant les Tribunaux d'Appel.

Concours de Dessins et Arts Appliqués

Juin 1947

Jury : M. l'Inspecteur d'Académie, président; M. Gautier, directeur de l'Ecole Normale; M. Baudier, instituteur à l'Ecole annexe; M. Charneau, instituteur à Saint-Denis-la-Chevassse; M^{lle} Leroux, institutrice à La Roche-sur-Yon.

PALMARÈS

Dessin

Prix d'excellence : E. N. institutrices, Lycée de La Roche, Cours complémentaires des Sables et de Saint-Gilles, E. F. Péault.

Prix d'honneur : Collège de La Roche, E. G. Vouvan.

1^{er} Prix : E. N. instituteurs, Collège F. Viète, Collège F. Luçon, E. G. Bourneau, E. F. Langon, E. G. Saint-Jean-de-Monts.

2^e Prix : Collège G. Luçon, Cours complémentaires Croix-de-Vie, E. F. Chaillé-les-Marais, E. F.

La Meilleraie-Tillay, E. G. Notre-Dame-de-Monts, E. F. Talmont.

Mention-Prix: Ecoles du Sableau.

Aéromodélisme

Prix d'excellence : Lycée de La Roche.

1^{er} Prix : E. G. Les Herbiers.

Décors de Théâtre

Prix d'excellence : Saint-Denis-la-Chevassse.

Imprimerie à l'Ecole

1^{er} Prix : Ecoles du Sableau.

2^e Prix : E. G. Saint-Jean-de-Monts.

Jouets

Prix d'honneur : E. G. Saint-Christophe-du-Ligneron.

1^{er} Prix : E. F. Saint-André-d'Ornay, Ecoles du Sableau.

Linotypie

1^{er} Prix : E. G. Moutiers-les-Mauxfaits, E. G. Saint-Jean-de-Monts, Ecoles du Sableau.

Ouvrages de Dames

Excellence : Cours complémentaire F. La Roche, Ecole annexe F. La Roche.

Honneur : E. F. rue de Gaulle, La Roche.

1^{er} Prix : E. F. Moutiers-les-Mauxfaits.

Poupées Costumées

Excellence : Cours complémentaire F. La Roche, Ecole annexe F., E. F. rue de Gaulle, La Roche.

Photographie

Excellence : Chevolleau, Saint-Christophe-du-Ligneron.

Honneur : M^{me} Mignen, Mareuil, et M. Charré, Moulleron-le-Captif.

Sculpture sur Bois

Excellence : M. Charneau, Saint-Denis-la-Chevassse.

Pyrogravure

Excellence : E. G. Le Tablier, M. Guyot, La Roche.

Honneur : E. G. Les Essarts.

1^{er} Prix : E. G. Les Herbiers, E. F. Le Langon, Ecoles Moutiers-les-Mauxfaits, Ecoles du Sableau, Amicale « L'Elan » de La Roche.

Matériel des Techniques actives

Prix d'honneur : M. Tourenne, du Sableau.

Tableaux Scientifiques

Prix d'honneur : M^{me} Antoine, de Chantonnay.

Journal de Colonie Scolaire

Prix d'honneur : Ecoles de Moutiers-les-Mauxfaits.

U.F.O.L.E.P.

Documentation

Notre délégué départemental, M. ROULEAU, prépare un *Memento* destiné aux sociétés U.F.O.L.E.P. et qui les mettra au courant de la réorganisation de ce service, ainsi que des divers règlements susceptibles de les intéresser.

Ce travail sera terminé très prochainement et nos Amicales Sportives seront aussitôt avisées par M. ROULEAU.

La Vie Fédérale

de Juin à Septembre 1947

1^{re} Journée de l'École Républicaine du 29 Juin 1947

Cette journée a été l'occasion d'une manifestation générale à La Roche-sur-Yon. Le matin, salle de la rue Haxo, avait lieu le *Congrès de la Fédération* où furent exposés les excellents résultats obtenus au cours de la Campagne 1946-1947, principalement dans les branches U. F. O. L. E. A. et U. F. O. L. E. P., après quoi le Congrès renouvela sa confiance au Bureau sortant.

Le *Meeting d'Action Laïque* organisé par le Conseil des Parents des Elèves des Ecoles Laïques de la Vendée, permit d'entendre une conférence, aussi solide qu'attachante, de M. BROHAN, du Comité de Défense Laïque de la Loire-Inférieure, à qui nous renouvelons nos remerciements pour le concours dévoué qu'il a bien voulu nous apporter.

La matinée se termina par un *Cortège*, de la place Napoléon à l'École Normale d'Instituteurs, en tête duquel avaient pris place M. le Préfet de la Vendée, M. le Maire de La Roche-sur-Yon, M. le proviseur remplaçant M. l'Inspecteur d'Académie empêché, M. LAVILLE, Président de la Fédération, de nombreuses personnalités de l'Enseignement et de la Ville de La Roche. Les élèves de tous nos établissements scolaires suivaient dans un ordre irréprochable, ainsi que de nombreux parents et amis de nos Ecoles. L'assistance se recueillit avec émotion devant le Monument élevé aux Instituteurs morts au cours des deux guerres. Deux gerbes furent déposées, l'une au nom de l'Administration Universitaire, l'autre au nom de la Fédération. Puis les enfants vinrent apporter eux-mêmes au pied du monument les fleurs dont une inspiration touchante les avait munis.

L'après-midi, au Stade Municipal, par un temps radieux et devant une foule considérable, se déroula la *Grande Fête de plein Air* dirigée de main de maître par notre camarade ROULEAU. Le programme était riche et varié. Jeunes Yonnais et Jeunes Fontenaisiens, sous la conduite de leurs dévoués professeurs, rivalisèrent d'entrain pour le succès complet de cette éclatante manifestation, à caractère à la fois artistique et sportif.

Au Musée de la Ville, l'*Exposition-Concours de Dessin et Arts appliqués*, organisée par l'U. F. O. L. E. A., connu, du 26 Juin au 3 Juillet, une belle affluence de visiteurs, attirés par le nombre, la diversité et la qualité des travaux présentés.

Notons enfin que la vente des Vignettes, Insignes et Timbres de la *Quinzaine de l'École Laïque*, grâce aux efforts de tous les éta-

blissements vendéens du 1^{er} et du 2^e degré a obtenu des résultats remarquables. 144.000 francs ont pu ainsi être recueillis, dont la moitié est revenue aux établissements vendeurs, 1/4 à la Fédération et 1/4 à la Confédération. Les membres du personnel enseignant méritent les plus chaleureux compliments pour ce bel effort en faveur des Œuvres laïques.

2^e Congrès de la Ligue de l'Enseignement à Angers

Il s'est tenu du 23 au 27 Juillet, en présence de près de 800 délégués. Notre Fédération était représentée par MM. LAVILLE, ROULEAU, GUYOT, GOURAUD, qui ont participé avec assiduité, tant au travail des Commissions spéciales qu'aux réunions générales du Congrès. Le compte-rendu de ces importantes journées sera donné en détail par l'Action Laïque et chaque Société affiliée à la Fédération pourra ainsi en avoir connaissance.

Bornons-nous à dire que le Congrès, parfaitement organisé par la Fédération du Maine-et-Loire, se déroula dans une atmosphère de constante cordialité, et d'activité sérieuse et féconde. Inutile de signaler que les délégués vendéens ont suivi avec passion les débats sur la trop fameuse Liberté de l'Enseignement; ils avaient d'ailleurs fourni un rapport circonstancié sur l'étrange façon dont elle est souvent comprise dans leur département.

Deux belles soirées ont été offertes aux Congressistes, l'une par l'U. F. O. C. E. L., l'autre par l'U. F. O. L. E. A.; nous avons eu ainsi le plaisir d'entendre M. Jean PAINLEVÉ présenter lui-même ses propres films documentaires, dont l'un vient d'être couronné au Festival de Bruxelles. La séance U. F. O. L. E. A., où parurent les lauréats des Concours Nationaux, fut une magnifique manifestation d'art.

3^e Colonies de Vacances

Les mois de Juillet et Août sont par excellence ceux de l'activité U. F. O. V. A. L. Nous sommes heureux, cette année, grâce aux efforts et à l'entrain de notre délégué U. F. O. V. A. L., M. MENANTEAU, de pouvoir compter, non plus deux colonies, comme en 1946, mais bien 5, vivantes et nombreuses. La colonie des *Moutiers-les-Mauxfaits* (M. GRONDIN) est allée à Rumilly, en Haute-Savoie; celle de *La Chaume et des Sables* (MM. RETAIL et GODE FROY), à Bussang, dans les Vosges; celle de *Faymoreau* (M. CHAUVEAU et M^{lle} PAIN), à Sion-sur-l'Océan; celle de *Velaudin* (M. PUAUD), dans l'Île-de-Ré. Enfin, la colonie des *Petits-Sablais* (M. MENANT et M^{lle} TERRADE) a fonctionné aux Sables-d'Olonne même.

Troubles en Episcopie

L'Episcopie est vraiment un monde à part dans la République d'Impérite. Sauf en ce qui regarde le négoce et les prix, elle est de deux cents ans en retard sur tout le reste. Et elle tient à ce retard. Dans chaque localité, on a fait construire des autoclaves spéciaux où des Lamas des deux sexes, en costumes austères, enseignant à la jeunesse épiscopienne, avec la lettre moulée et les chiffres arabes, en certain nombre de vérités que l'on répute sacrées pour les mieux dérober aux curiosités malintentionnées. Les Lamas sont étroitement soumis à des Lévistés dont la bienveillante fonction consiste à célébrer quotidiennement le Seigneur dans les Pagodes au toit pointu. Au-dessus des uns et des autres, élégant et disert, règne Mgr Episcopo.

Au temps des grandes épreuves impériteuses, alors que le pays était envahi par les hordes bottées et casquées de Picrocholos le Violent la République avait été détruite au profit d'un vieux guerrier ramolli, Paterne le Pieux, dont le premier soin avait été d'arroser les autoclaves épiscopiens d'abondantes subventions en espèces. Et tandis que l'Impérite opprimée, humiliée, versait des larmes de rage et de sang, nombre d'Episcopiens s'étaient mis à penser, voire même à dire, qu'après tout les soldats de Picrocholos étaient bien corrects, et le gâteux Paterne n'était rien moins qu'un envoyé de la Providence!

Puis vinrent les jours de la délivrance. Les fiers conquérants s'en retournèrent chez eux, sur des béquilles, ou dans des voitures d'enfant. Les Episcopiens connurent alors des heures inquiètes. La tempête menaçait les petits autoclaves. Lamas et Lévistés se resserrèrent peu à peu autour de Mgr Episcopo, lequel les bénit, les rassura, leur recommanda de garder confiance en l'éternelle Impérite. Et, de fait, les choses se calmèrent. Les Lamas se reprirent à enseigner le b. a. ba. Les Lévistés, de nouveau, tonnèrent, dans les Pagodes, contre la République impériteuse ressuscitée. Toutefois, Mgr Episcopo est demeuré soucieux, car les fonds impériteux ont cessé de ruisseler vers les coffres de sa propagande.

Pour parer à cette difficulté, Lévistés et Lamas organisent, comme ils peuvent, des festivités variées, appelées «Kermesses», où, parmi les vociférations, les cantiques, les barrissements de trompettes, ils mettent en vente, très cher, des produits qui ne leur ont rien coûté, tels que des andouillettes bénites et de pleins flacons de ce breuvage divin, devenu rare, que les mécréants nomment «Pinard». Hélas! le marché noir, quoique sanctifié par son objet, tombe sous le coup de taxes dont la République impériteuse réserve le montant aux indigents et aux infirmes.

« Cela même, ils ne l'auront pas! » ... Et soudain, en ordre

concerté, Lévistés et Lamas refusent d'acquiescer les redevances. L'Administration du Fisc s'émeut et sollicite l'intervention de Mgr Episcopo pour mettre ses ouailles à la raison. O candeur bureaucratique! On ne pouvait frapper à meilleure porte. Mgr Episcopo saisit cette occasion d'une manifestation sensationnelle et démontre, par déductions péremptoires, que les pauvres autoclaves sont bien plus misérables que tous les indigents et les infirmes de la terre impériteuse.

Cette fois, c'est le grand branle-bas. L'affaire est portée devant le Suprême Argentin de la République d'Impérite, lequel, malgré ses sentiments pieux, se fâche tout rose, et ordonne qu'on traduise les récalcitrants devant les Juges. Heures sublimes! Mgr Episcopo vient, en personne, dans le prétoire, pour soutenir le moral des accusés, et place chaque fois un discours approprié, cependant qu'au dehors répentissent les meuglements d'une foule dûment haranguée. Un orateur se multiplie: «J'ai dix enfants. J'en aurai bientôt vingt. Qui veut m'empêcher de les mettre à l'auto-clave, si cela me plaît!» Et les assistants de clamer: «Il a raison! Il a raison!»

Petite pluie abat grand vent. Toute cette agitation s'est résolue en salive. Le moment était mal choisi. Il n'y a plus aucun métal dans le Trésor impériteux; il ne contient plus que des vignettes d'un papier aussi léger que les rêves de Rama le Débonnaire, le conciliant vieillard qui préside aux destinées de l'Impérite. Nos ardents Episcopiens n'ont donc pas pris le maquis. Ils se sont réfugiés dans le maquis de la procédure, bien moins dangereux que l'autre. Ils savent qu'on peut faire fond sur l'infinie mansuétude de la haute magistrature impériteuse. Le résultat le plus clair, c'est que Mgr Episcopo est devenu grande vedette en Impérite, et les Episcopiens en sont fiers. Oui, l'Episcopie est vraiment un monde à part!

PAUL-LOUIS.

JÉSUS DEVANT L'HISTOIRE

Ce titre seul est presque un sacrilège. Le Christianisme n'aime pas qu'on se penche sur ses origines. Que reste-t-il, en effet, de la réalité de Jésus au regard de la critique érudite? On ne sait ni son nom, ni la date, ni le lieu de sa naissance. On ignore tout de sa jeunesse, de sa famille. Sur sa vie publique même, il faut se borner à d'incertaines conjectures. On devine, à travers les apports apocryphes, une sorte de prophète de petite origine, de culture élémentaire, strictement confiné dans le milieu juif, annonçant la venue proche d'un Messie qui mettra fin aux misères d'Israël, établira un monde de justice, de bonté, de bonheur matériel, sur la terre même, et non dans un au-delà quelconque que la conscience juive ne saurait

imaginer. Ce doux illuminé, tout à son espérance, à son illusion, ne voit pas les dangers qui le menacent; il ne pressent point pas mort, et encore moins, à coup sûr, sa résurrection! Il est crucifié comme agitateur, selon le supplice en usage, en pareil cas, à cette époque, et la poignée de ses disciples se disperse épouvantée. Tel est l'humble, le banal schéma de la carrière de Jésus si l'on s'en tient aux seules données de la science. Sur un fondement aussi faible, aucune religion ne pouvait s'édifier.

Plus encore! Le drame humain de Jésus est en contradiction avec l'idée d'une Divinité tutélaire et miséricordieuse. Nul ne l'a plus éloquemment proclamé que Vigny dans *Le Mont des Oliviers*. Qu'est-ce que ce Dieu aveugle et sourd aux souffrances imméritées de l'Homme? Vainement, le providentialisme essaie de se réfugier dans la conception massochiste d'une Sagesse transcendante qui mène le monde à ses destinées par des voies qu'elle seule connaît et qui échappent à l'appréciation humaine. La Toute Puissance divine doit pouvoir trouver, pour la réalisation de ses fins, d'autres moyens que l'immolation du Juste et de l'Innocent. Socrate buvant la cigüe, Jésus expirant sur la croix, les flots de sang répandus au cours des siècles par tant d'êtres martyrisés sans raison, toutes les douleurs humaines, dans leur affreuse immensité, dans leur diabolique diversité, dressent contre la Divinité le plus terrible des actes d'accusation.

Il faut rendre les armes et renoncer à faire dériver de l'existence, de l'initiative et de la personnalité de Jésus l'édifice énorme du christianisme et de l'Eglise. Les données primitives, réduites aux proportions que leur assigne l'histoire, forment un support trop mince pour cette construction prodigieuse dont le Jésus réel, s'il venait à renaître, serait le premier surpris, ce qui ne veut pas dire qu'il serait émerveillé. Les véritables origines du christianisme sont ailleurs.

On sait que le mouvement chrétien n'est que la résultante et la confluence de courants religieux très antérieurs à lui-même, et qu'à ce titre il recueille l'héritage des cultes gréco-romains aussi bien que des mystères de l'Orient méditerranéen. Dans cette lente et longue évolution, le rôle propre de Jésus et des premiers Apôtres apparaît infime. On songe à ces menues parcelles salines qui, projetées dans une masse amorphe, amorcent une cristallisation dont l'ampleur déborde infiniment le minuscule ensemencement qui lui a servi d'occasion. Du point de vue de la science, il n'y a pas de paradoxe à prétendre que le christianisme aurait pu naître sans Jésus. Ici encore, la science substitue l'explication évolutionniste au dogme créationniste. Elle dépouille les origines chrétiennes de tout aspect miraculeux; elle les reclasse parmi les faits positifs et rend possible leur étude rationnelle.

PAUL-LOUIS.

Conseil des Parents d'Elèves des Ecoles Laïques de Vendée

La vie du Conseil

L'Assemblée générale statutaire a eu lieu, à La Roche-sur-Yon, le 29 juin 1947, en même temps que le Congrès de la Fédération. La démission de notre Président, M. JARD, a été enregistrée. M. CAILLAS, Vice-Président, a bien voulu assumer, jusqu'à nouvel ordre, les fonctions présidentielles.

M. Jean CHAPPELLIER, Secrétaire-Trésorier, demande instamment, à toutes les Sections locales, de régulariser leur situation à l'égard du Comité Central, notamment en lui versant les fonds dus pour les cartes 1946-47 qui ont été prises et en lui adressant les commandes pour les cartes de l'année 1947-48.

Il faut arriver à faire véritablement vivre le Conseil Vendéen des Parents d'Elèves des Ecoles Laïques. Nous sommes en France en présence de cette contradiction: les 4/5^e des familles font confiance à l'Ecole Laïque, mais les seuls groupements représentatifs de Parents d'Elèves sont cléricaux et parce que, seuls, les cléricaux sont organisés, ils s'arrogent le droit de parler au nom de tous.

Le danger est grave. Il faut faire cesser et même renverser cette situation. Nous le pouvons si nous le voulons.

CIRCULAIRE adressée

aux Inspecteurs d'Académie et aux Inspecteurs Primaires

Paris, le 7 octobre 1947.

Sous le patronage de la *Ligue Française de l'Enseignement* et du *Syndicat National des Instituteurs* s'est constituée la *Fédération Nationale des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Laïques*. Cette Fédération Nationale groupait, le 25 juillet 1947, date à laquelle elle a tenu, à Angers, sa première Assemblée générale, 195.571 adhérents, répartis dans de nombreuses Fédérations départementales.

Devant les attaques répétées contre l'Ecole Publique, de la part des Mouvements d'Action Catholique, du Clergé Catholique et des Associations de Parents d'Elèves des Ecoles Libres, notre devoir est de créer une Association puissante groupant la majorité des parents qui font confiance à notre Ecole, à son enseignement et à ses maîtres. Des faits nombreux et récents ont marqué la recrudescence de l'offensivité contre la Laïcité. En Vendée, ainsi que dans tout l'Ouest de la

France, les prêtres refusent d'acquiescer les taxes dues à l'Administration des Contributions Indirectes par les organisateurs de kermesses; le Clergé Catholique demande à ses fidèles de réserver, pour la construction d'écoles privées confessionnelles, 1/10^e de leurs impôts; à La Ricamarie, dans la Loire; à Gardannes, dans les Bouches-du-Rhône, en divers points du Gard; les membres de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Libres occupent les locaux des Ecoles des Houillères nationalisées et empêchent, à La Ricamarie, d'y laisser pénétrer les instituteurs publics nommés par M. l'Inspecteur d'Académie de la Loire.

Tous ces événements ne sont que le prélude d'une action systématique dont le but est de faire reconnaître, par les Pouvoirs Publics, l'Ecole Confessionnelle Catholique et de la faire subventionner par l'Etat Républicain, comme elle le fut par l'Etat Français sous l'occupation.

Pour lutter contre cette campagne, il importe que nous réussissions à grouper, dans les délais les plus courts, autour de notre Ecole menacée, les parents des enfants qui la fréquentent. Le concours de tous les instituteurs de France, de tous les militants laïques de la *Ligue Française de l'Enseignement* nous est déjà acquis. Nous sommes persuadés que vous voudrez bien nous apporter votre appui.

C'est dans ce but que nous nous permettons de vous demander d'autoriser les militants des Fédérations Départementales des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Laïques, des Fédérations départementales de la Ligue Française de l'Enseignement et des Sections départementales du Syndicat National des Instituteurs, à démontrer à leurs camarades, à l'occasion des prochaines Conférences Pédagogiques, l'urgente nécessité de créer dans chaque village, dans chaque hameau de France, autour de chaque école, un Conseil de Parents d'Elèves.

Il est bien évident que si, vous-même, Monsieur l'Inspecteur, consentez à nous aider personnellement dans notre action, nous en serions très satisfaits.

Vous trouverez ci-joint un modèle de règlement de Section locale des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Laïques.

Pour la Fédération Nationale des Conseils de Parents d'Elèves de l'Ecole Laïque :

Le Président,
A. CHAUVET.

Pour la Ligue Française de l'Enseignement :

Le Président,
Albert BAYET.

Pour le Syndicat National des Instituteurs :

Le Secrétaire général,
AIGUEPERSE.

Pour le Syndicat des Inspecteurs d'Académie :

M. HELLER.

Pour le Syndicat des Inspecteurs Primaires :

M. LE LAY.

De Moisson à Prague

On a parlé beaucoup du fameux Jamboree. La Radio nous en a rebattu les oreilles; le Cinéma nous en a lassés les yeux... Quel dommage que la réalité authentique n'ait pas été à la hauteur de l'image que cette publicité tapageuse a voulu nous en donner! Passe encore pour des enfants de jouer aux sauvages! Mais on demeure légèrement confondu lorsqu'on voit des hommes faits, et parfois des vieillards, se tortiller autour d'un feu de camp, pousser des hurlements de Canaques, danser et chanter comme de petits fous. Que d'activité perdue! Quel étalage souvent de puérilité et de mauvais goût! Et puis, ajoutez un nombre incalculable de soutanes, encadrant indiscreètement les jeunes scouts français, au point que les scouts étrangers en étaient choqués.

Car il ne faut pas se le dissimuler: le Jamboree de Moisson a été avant tout une manifestation cléricale; rien n'y a manqué, ni le nonce apostolique, ni la messe solennelle. Pour comble, une équipe de scouts catholiques a eu l'idée saugrenue d'introduire clandestinement dans le camp un groupe de scouts allemands. Le geste était au moins prématuré; il a eu l'inconvénient de rappeler certaines commissions trop connues du scoutisme de France au temps de Vichy. Tout cela a coûté au budget national la coquette somme de 150 à 180 millions de francs. Voilà de l'argent bien placé!... S'il se fut agi d'une manifestation laïque, gageons qu'on n'aurait pas pu obtenir un sou...

Pendant ce temps se tenait à Prague le Festival Mondial de la Jeunesse. De grands jeunes gens, remplis d'ardeur et de foi, s'y sont rendus librement, sans autre souci que d'affirmer l'espérance de la Jeunesse dans la Paix. Ils ont été accueillis par la chaude hospitalité tchèque. Ils ont pieusement visité le Champ des Martyrs, le village entièrement rasé sur l'ordre de Himmler. Ils ont juré de haïr la violence et l'injustice. Ils ont travaillé de leurs bras à la reconstruction de routes et d'édifices détruits. Comme distractions, ils ont eu des fêtes magnifiques où l'art tchécoslovaque avait réuni pour eux les merveilles de son théâtre, de sa musique, de son folklore. Jamboree ou Festival? Moisson ou Prague? En quel endroit a-t-on le mieux préparé la Paix du Monde?

Le Gérant : CHABOT.

Imprimerie Henri POTIER

15, rue Lafayette, à La Roche-sur-Yon